



Bonne année, bonne santé et prospérité pour chacun d'entre vous

Il n'aura échappé à personne que les conjonctures nationale et internationale sont plus que tendues et ça fait des mois que ça dure. La France connait une instabilité récurrente notamment depuis l'été dernier avec la dissolution de l'Assemblée nationale.

Notre gouvernement a proposé un projet de loi de finances (PLF) 2025 qui prévoit une forte baisse des moyens alloués aux collectivités.

Toutes les strates sont concernées, les régions, les départements, les villes et bien sûr les intercommunalités. Cela représente plusieurs millions d'euros de perte pour tout le monde. Et au final, ce sont bien les citoyens qui

seront pénalisés, ainsi que les entreprises puisque les collectivités investiront moins, voire plus du tout, par manque de moyens.

C'est la raison pour laquelle vos élus communautaires ont pris une motion

contre le PLF 2025 en conseil, le 18 décembre dernier. Il est capital de se mobiliser et de rester soudés pour faire bouger les lignes et espérer encore pouvoir améliorer nos recettes de l'État.

Depuis sa création en 2016, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a inscrit le principe de solidarité territoriale dans son ADN. Malgré une baisse récurrente de ses recettes, mais grâce à une gestion rigoureuse de son budget, l'agglomération est en capacité de mener à bien ses projets, mais aussi de soutenir ses communes membres et les habitants, au travers de différents dispositifs de redistribution. Pour maintenir ses investissements et assurer une visibilité pour les acteurs du territoire, Roissy Pays de France a renforcé et prolongé jusqu'en 2028 son plan pluriannuel

d'investissement. Le PPI est un outil de programmation et de pilotage financier au travers duquel les communes et leurs habitants peuvent voir concrètement ce que l'agglo fait pour eux en matière de construction d'équipements intercommunaux ou encore de rénovation du patrimoine existant.

Le dossier du magazine vous présente les réalisations phares de l'agglo depuis 2020. Vous verrez que malgré un début de mandat marqué par la crise Covid, où tout était à l'arrêt, Roissy Pays de France en a fait des choses. Les vice-présidents et les conseillers communautaires qui

m'accompagnent font preuve d'un engagement clair dans l'intérêt de tout le territoire. Qu'ils en soient ici remerciés. Et parce que notre mandat n'est pas terminé, les projets à venir d'ici 2026 sont

également traités dans le dossier.

Pour l'heure, je vous souhaite une très bonne année 2025, avec la santé, la joie, le bonheur et la réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Plus que jamais, soyons fiers de notre beau territoire. Bonne lecture!

Pascal DOLL

Président de Roissy Pays de France

SOMMAIRE

PORTRAIT



FOCUS

SORTIR

42 COMMUNES

NOS



BRÈVES ————	8
DOSSIER	10
CHEZ VOUS	20
RENCONTRES -	21



Arnouville • Bonneuil-en-France •

Bouqueval • Chennevières-lès-Louvres •

Claye-Souilly Compans Dammartin-en-Goële

22

Écouen • Épiais-lès-Louvres

Fontenay-en-Parisis Fosses

Garges-lès-Gonesse Gonesse Goussainville

Gressy • Juilly • Le Mesnil-Amelot

Le Mesnil-Aubry • Le Plessis-Gassot • Le Thillay

Longperrier - Louvres • Marly-la-Ville • Mauregard •

Mitry-Mory • Moussy-le-Neuf • Moussy-le-Vieux •

Othis • Puiseux-en-France • Roissy-en-France

Rouvres • Saint-Mard • Saint-Witz • Sarcelles

Survilliers • Thieux • Vaud'Herland • Vémars

Villeneuve-sous-Dammartin • Villeparisis •

Villeron • Villiers-le-Bel

Suivez-nous sur les réseaux sociaux











roissypaysdefrance.fr

À QUARANTE DEUX > magazine trimestriel de la CA ROISSY PAYS DE FRANCE

6 bis, avenue Charles de Gaulle 95700 Roissy-en-France 01 34 29 03 06- info@roissypaysdefrance.fr ISSN 2822-7727 (imprimé) ISSN 2823-4537 (en ligne)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal DOLL
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nicolas PAVIL
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Caroline GUÉRIN
RÉDACTRICE EN CHEF : Audrey PLUCHARD
DIRECTION ARTISTIQUE, MISE EN PAGE
ET INFOGRAPHIES : Agence EXECOM
RÉDACTION :

Brèves, Chez vous, Sortir : Tiffany MASSOL

Dossier: Antoine BLACHEZ
Compléments digitaux: Laetitia WIATROWICZ

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Agence TOUTécrit IMPRIMERIE : RAS (Villiers-le-Bel) • 141 000 ex CRÉDITS PHOTOS : ROISSY PAYS DE FRANCE sauf mentions

Couverture : Grégory LOTH, Erige Portrait et Rencontres : Jean-Yves LACÔTE





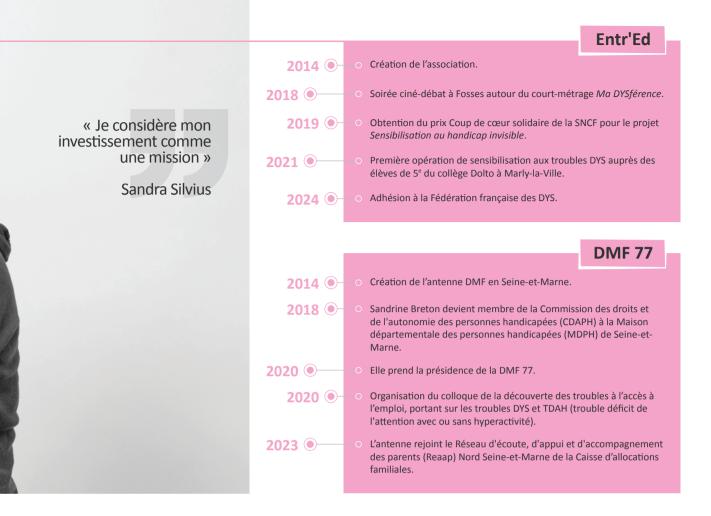
Les troubles du langage et de l'apprentissage sont un défi pour celles et ceux qui y sont confrontés. Le territoire compte plusieurs associations spécialisées leur proposant une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé. Rencontre avec les présidentes de deux d'entre elles.

Les troubles « DYS », liés au langage et à l'apprentissage, concerneraient près de 8 % des enfants scolarisés, en France. Pourtant, ils restent encore méconnus. Derrière ces trois lettres se cachent en effet différents troubles cognitifs qui se manifestent par des difficultés pour lire (dyslexie), recourir au langage parlé (dysphasie), effectuer des opérations mathématiques (dyscalculie) ou les gestes de motricité fine (dyspraxie). Ces troubles, qui ne sont pas associés à une déficience intellectuelle, ont évidemment des répercussions sur la scolarité et la vie quotidienne des enfants et de leur famille.

C'est pour leur venir en aide que Sandra Silvius et Sandrine Breton mobilisent, à travers leur association respectives. toute leur énergie et leur détermination. « Tout seul, on est perdu et on se fait broyer par le système, d'autant plus qu'il existe encore énormément de préjugés sur ces troubles invisibles », souligne Sandrine Breton qui, depuis 2020, est présidente de l'antenne seine-et-marnaise de Dyspraxique mais fantastique (DMF). « Pendant longtemps, ces enfants ont été considérés comme des cancres mal élevés. Si les choses évoluent, le handicap fait toujours peur en France, renchérit Sandra Silvius, présidente et fondatrice d'Entr'Ed, basée à Fosses. Beaucoup de parents ont besoin d'accompagnement ».

Favoriser la cohésion

Ces deux structures proposent ainsi à leurs adhérents - une quarantaine pour Entr'Ed et une trentaine pour DMF 77 - différentes activités et ateliers : groupes de parole, conférences, webinaires, soutien administratif, loisirs créatifs, etc. « Les nouveaux venus me disent toujours qu'ils ne vont pas avoir le temps d'y participer, indique Sandra Silvius. Mais ces rendezvous vont justement leur permettre de gagner du temps en leur donnant des clés pour comprendre ce que vit leur enfant et comment ils peuvent y faire face. » « Plus nous sommes nombreux. plus nous pouvons nous faire entendre



des pouvoirs publics et œuvrer pour que ces troubles soient reconnus comme un handicap à part entière », ajoute Sandrine Breton, intimement persuadée que les associations ont tout à gagner à se rapprocher les unes des autres. « Trop de structures travaillent encore chacune dans leur coin, constate Sandra Silvius. Or, il est essentiel de favoriser la cohésion, afin de ne laisser personne sur le bord du chemin ». À l'occasion de ses 10 ans, Entr'Ed a d'ailleurs organisé un forum où plusieurs associations, parmi lesquelles DMF 77, ont été mises en lumière.

« Des enfants capables de réussir »

À travers leur parcours personnel, ces deux femmes de caractère démontrent aussi que les troubles DYS ne sont pas une fatalité, à condition que la prise en charge, qu'il s'agisse

de rééducation ou d'adaptation pédagogique, réponde aux besoins. « Quand ils bénéficient des aménagements nécessaires à la compensation de leur handicap, ce sont des enfants qui sont tout à fait capables de réussir, souligne Sandrine Breton. Si j'avais écouté l'Éducation nationale, mon fils. qui a été diagnostiqué dyspraxique mixte sévère, ne devait même pas avoir son bac. Aujourd'hui, il a un master et vient d'être embauché comme ingénieur ». « Le mien, qui est dysphasique, est devenu un jeune homme sûr de lui, qui s'exprime bien, sourit Sandra Silvius. Lorsque vous le rencontrez, vous ne pouvez pas imaginer qu'il a un trouble DYS ».

« Impacter les cœurs et toucher les vies »

Si ces deux mères de famille engagées sont fières d'avoir pu aider leur enfant à s'accomplir, elles tirent aussi leur force

de toutes les victoires remportées avec les familles qui les sollicitent. « Je suis toujours extrêmement touchée quand les parents reviennent vers moi en me remerciant, confie Sandrine Breton. Savoir qu'on a réussi à faire avancer un dossier ou reconnaître les droits d'un enfant ou d'un adulte, est enthousiasmant ». « Je suis une femme de foi et considère mon investissement comme une mission, précise Sandra Silvius, qui est également conseillère municipale à Marly-la-Ville. Impacter les cœurs et toucher les vies, c'est vraiment ce qui m'anime ». Toutes deux ne manquent d'ailleurs pas de projets, avec la création d'un atelier d'aide aux devoirs pour DMF 77 et d'un pôle de ressources d'accompagnement pour Entr'Ed. Pour contribuer à « rendre le sourire » aux enfants et à leurs proches. La plus belle des victoires.

BUDGET 2025 : L'AGGLO FIDÈLE À SES ENGAGEMENTS

Au moment de la publication de cet article, le projet de loi de finances 2025 n'est pas encore voté, mais les perspectives s'annoncent mauvaises pour les collectivités. Un effort sans précédent leur sera demandé, sur une seule année. Malgré tout, la communauté d'agglomération a décidé de maintenir son soutien aux communes et aux familles.

Le projet de loi de finances 2025 prévoit*, la mise en place d'un fonds de réserve. Roissy Pays de France l'alimentera à hauteur de 3,7 M€. Elle sera la seule collectivité du territoire prélevée, les communes en étant exonérées. Cette enveloppe abondera ensuite partiellement le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Ainsi, entre 2026 et 2028, un tiers du prélèvement supporté par Roissy Pays de France en 2025 abondera le FPIC, dont bénéficient la communauté d'agglomération et ses 42 communes membres.

Un manque à gagner total estimé à 8,7 M€

Au-delà de ces 3,7 M€ prélevés par l'État, d'autres mesures du projet de loi de finances pénalisent fortement Roissy Pays de France. Tout d'abord, en ce qui concerne le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA). Si les entreprises récupèrent la TVA, ce n'est pas le cas des collectivités qui en sont remboursées par l'État uniquement sur leurs investissements (et de manière très limitée pour les dépenses de fonctionnement). Le taux utilisé pour compenser la TVA la rembourse aujourd'hui à hauteur de 98 %. À compter de 2025, seuls 89 % de la TVA acquittée en investissement sera rétrocédée. En 2025, la baisse en résultant représentera un manque à gagner de 1,2 M€ en investissement. Auquel s'ajoute une perte de 0,9 M€ liée à la disparition du FCTVA pour les dépenses de fonctionnement. Soit, au total 2,1 M€ de recettes en moins.

Enfin, dernier facteur concourant au manque à gagner de 8,7 M€, la part nationale de TVA versée par l'État en remplacement de deux impôts locaux qu'il a supprimés, la taxe d'habitation sur les résidences principales d'une part et la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) d'autre part. En effet, cette TVA reversée doit en principe être revalorisée de la même manière que le produit national de TVA (fonction de l'activité économique). Mais, en 2025, son montant sera gelé au niveau de 2024, entraînant un manque à gagner évalué à 2,9 M€.

Aides et investissements maintenus à taux constants

Dans ce contexte très défavorable, les élus ont néanmoins choisi de reconduire les mêmes taux d'imposition.

« Grâce à des économies de gestion et à un faible endettement, le budget 2025 prévoit de maintenir et d'amplifier les actions au profit du territoire, communes et habitants, avec notamment une forte hausse des investissements, +21,8 % représentant +21,6 M€ » précise Jean-Louis Marsac, vice-président en charge des Finances, du budget et de l'administration générale.

Ainsi, les aides aux familles seront reconduites pour les Pass'agglo Culture et Pass'agglo Sport (aide de 60 euros aux moins de 18 ans, étudiants, alternants, licenciés dans un club du territoire), ainsi que pour le Pass'agglo Transports scolaires (prise en charge réévaluée pour que le reste à charge des familles ne fluctue pas malgré les hausses de tarifs d'Île-de-France mobilités).

Par ailleurs, le soutien aux communes sera de nouveau renforcé. Le nouveau pacte financier et fiscal de solidarité augmente ainsi, en 2025, de 6,2 M€ les crédits attribués aux communes, le faisant passer de 32,6 M€ à 38,8 M€, auxquels s'ajoutent les 16,7 M€ attribués en 2016, qui ont été sacralisés depuis.

Du côté des investissements, la première dépense réside dans les aides directes aux communes via l'attribution de fonds de concours, 27,2 M€ soit 23 % des dépenses. La mise en séparatif des réseaux d'assainissement atteindra 21,6 M€ (il s'agit de scinder en deux les canalisations transportant les eaux usées et les eaux pluviales afin, notamment, de mieux prévenir les inondations). Parmi les autres dépenses, figurent notamment celles portant sur les équipements culturels (13,3 M€), les travaux de voirie (12,4 M€), le projet d'aménagement d'une zone d'activités sur le site de la Briqueterie à Louvres (11,2 M€), la création de nouvelles infrastructures de transports (6,9 M€), la création ou l'extension d'équipements divers (3,6 M€ dont 2,8 M€ au titre de la petite enfance) et sportifs (3,5 M€) ou encore le renouvellement en équipement informatique pour la communauté d'agglomération et les communes (4,1 M€).

*ndlr : au moment de la rédaction.

BUDGET PRINCIPAL

45%

soit 125,5 M€

(attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire et fonds de concours



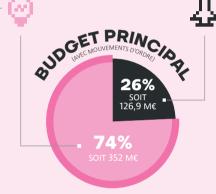
23%

soit 27,2 M€

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT²

325,5 351,7 M€ M€



INVESTISSEMENT³

120,8 100,2 M€ M€



* Hors remboursement du capital de la dette

(E)

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Collecte et traitement des déchets 41.7 €



#monagglomaide 5,1 M€

(Pass'agglo Transports scolaires, Sport, Culture)



Petite enfance, personnes âgées, handicap, interventions 8,2 M€

en faveur des établissements d'accueil du jeune enfant, du développement de la politique territoriale du vieillissement, de la réalisation de manifestations de sensibilisation aux handicaps.



Culture 11,2 M€

destinés aux médiathèques, au musée Archéa ainsi qu'aux actions culturelles.



Sport 22,5 M€

pour les piscines, la patinoire, l'enseignement du golf et le développement de la politique sportive.



Sécurité 5,1 M€

dédiés à la police intercommunale et la vidéo

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

- Fonds de concours au titre du pacte financier et fiscal
 5.6 M€
- Fonds de concours destinés à cofinancer des opérations ANRU 11,3 M€
- Fonds de concours pour la réalisation d'équipements en liaison avec la construction de logements ou les communes en zone PEB 8 M€
- Fonds de concours culture et patrimoine
 2 M€
- Achats dans le domaine de l'informatique pour l'agglo et ses communes membres
 4.1 M€
- Achats de terrains pour la constitution des réserves foncières destinées aux communes pour la construction de lycées 2 M€
- Autres fonds de concours pour les communes
 O.2 M€

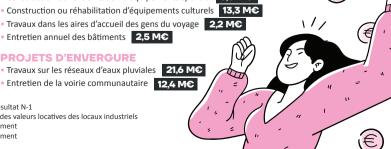
SERVICES À LA POPULATION

- Création ou réhabilitation d'infrastructures de transports
 6,9 M€
- Requalification de la Briqueterie 11,2 M€
- Construction ou réhabilitation d'équipements de la petite enfance 2,8 M€
- Construction ou réhabilitation d'équipements sportifs
 3,5 M€
- Travaux dans les aires d'accueil des gens du voyage
 2,2 M€
- Entretien annuel des bâtiments
 2,5 M€

PROJETS D'ENVERGURE

- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales 21,6 M€
- Entretien de la voirie communautaire
 12,4 M€





0

NB: Tous les chiffres sont issus de budgets primitifs votés sans reports ni reprise du résultat N-1

- l nettes du reversement au FNGIR, en intégrant la compensation relative à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels
- ² Il s'agit ici uniquement des opérations réelles, donnant lieu à encaissement/décaissement
- ³ Il s'agit ici uniquement des opérations réelles, donnant lieu à encaissement/décaissement

BRÈVES

Ligne 17 : sur la bonne voie !



Huit ans après le début de la construction des lignes 16 et 17, la première rame d'essais est arrivée courant octobre au centre d'exploitation d'Aulnay-sous-Bois. Les essais statiques ont ainsi débuté pour effectuer une série de tests sur la rame à l'arrêt, permettant de vérifier le bon fonctionnement de tous ses équipements. Les essais dynamiques débuteront en 2025. L'arrivée de cette première

rame nous rapproche un peu plus de la mise en service de ce nouveau métro tant attendu, qui permettra de relier Saint-Denis – Pleyel au Mesnil-Amelot en moins de 25 minutes en passant notamment par la gare de Gonesse et l'aéroport Paris Charles de Gaulle!



Pour plus d'informations rendez-vous sur grandparisexpress.fr/ligne-17



Les projets de solidarité internationale soutenus en 2024

Dans le cadre de la coopération décentralisée, Roissy Pays de France contribue à améliorer les conditions de vie des populations à l'international. En 2024, l'agglomération soutient financièrement des ONG de terrain au Bénin, au Togo, en Arménie et au Laos, et poursuit le Programme de développement local initié avec Fosses et Kampti au Burkina Faso.



Retrouvez les projets soutenus sur roissypaysdefrance.fr



Gros succès pour les Pass'agglo

Cette année encore, le dispositif #monagglomaide avec ses Pass'agglo Sport et Culture a connu un franc succès! 363 associations ou structures ont été partenaires de l'opération, permettant ainsi aux habitants d'utiliser leurs bons pour bénéficier de 60 euros offerts par l'agglomération. Au total, près de 26500 Pass'agglo ont été délivrés en 2024. Il en est de même pour le Pass'agglo Transports scolaires qui a permis de traiter 19251 dossiers pour un montant de plus de 3 millions d'euros.



Retrouvez les informations sur les différents Pass'agglo sur roissypaysdefrance.fr/ vivre/monagglomaide-1

Simplification et dématérialisation chez Île-de-france mobilités!

Terminé les prises de tête pour l'achat de vos tickets! À partir du 1er janvier 2025, Île-de-France mobilités met en place la tarification unique avec seulement deux titres de transports mis à la vente pour les voyageurs occasionnels. Des titres sans limite de distance, qui facilitent vos déplacements sur le territoire et même dans toute la région. Il faudra compter 2,50 euros pour un trajet en métro, train ou RER et 2 euros pour un trajet en bus ou en tramway. Autre évolution notable, les tickets sont désormais dématérialisés et téléchargés directement sur smartphone ou montre connectée.

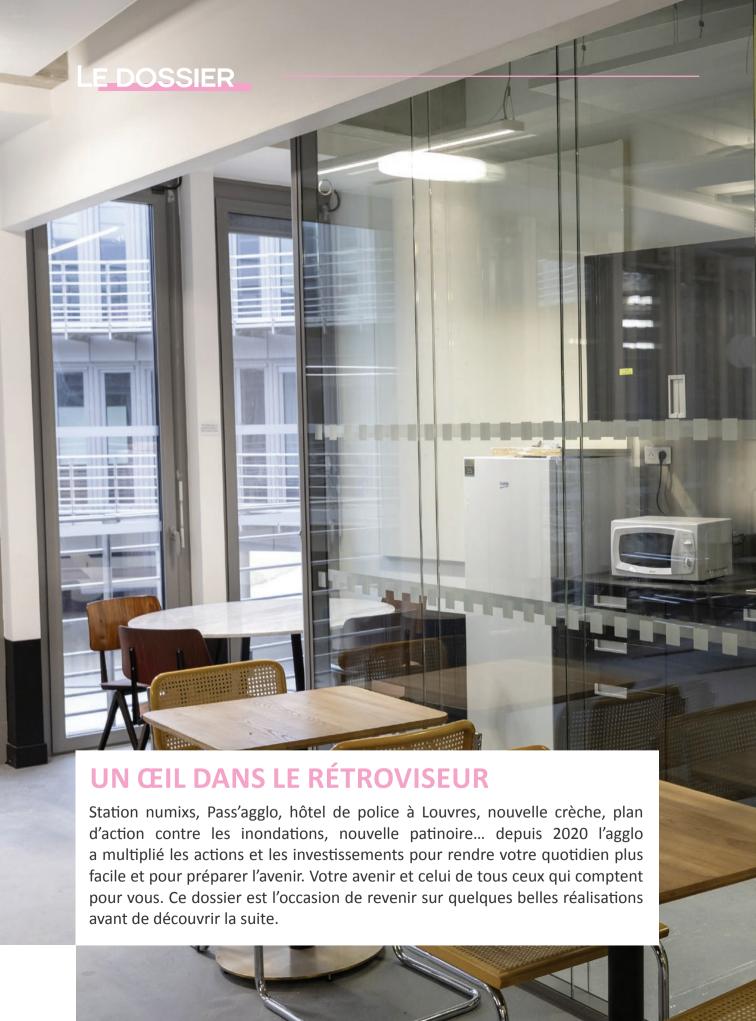


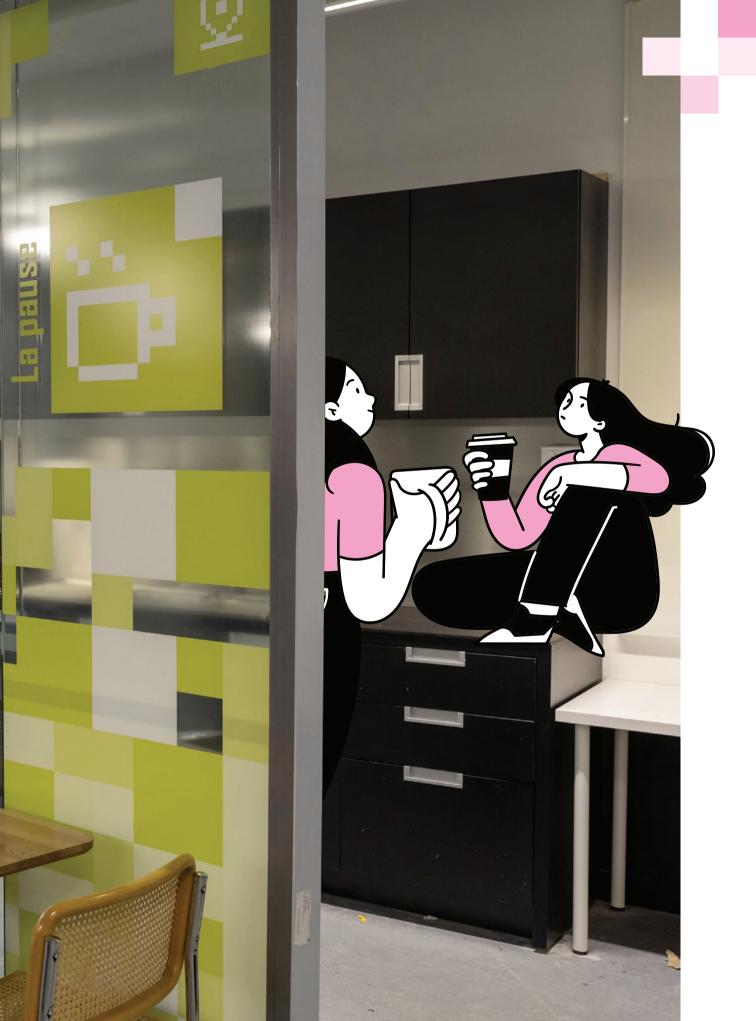
sur presse.iledefrance-mobilites. fr/la-tarification-unique-entre-envigueur-le-1er-janvier-en-ile-defrance/

Du concret pour les quartiers prioritaires

« Engagement Quartiers 2030 » c'est le nouveau contrat de ville Roissy Pays de France pour 2024-2030. L'objectif? Réduire les écarts de développement entre les treize quartiers les plus pauvres et le reste du territoire de l'agglomération tout en améliorant le quotidien des habitants de ces quartiers. En accord avec les villes concernées, les institutions partenaires et les habitants, le contrat de ville 2024-2030 permettra d'engager des actions concrètes pour l'accès à l'éducation, à l'emploi, au droit, à la sécurité, aux soins et bien d'autres. Il a été signé le 2 octobre dernier au siège de l'agglo.









L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

2020-2024 - Et si on faisait le point ?

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES ?

Elles ont été intenses avec un début de mandat inédit marqué par la crise du Covid qui a paralysé des pans clés de notre économie : l'aéroportuaire, l'hôtellerie et l'événementiel. Nous avons su garder la tête froide en réduisant nos dépenses de fonctionnement tout en investissant pour l'avenir. Cette période a souligné la solidarité qui existe sur notre territoire. Elle nous a également incités à impulser une diversification de notre économie autour de six filières pour réduire notre dépendance.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS PHARES QUI VOUS VIENNENT À L'ESPRIT ?

Nous pouvons être fiers du travail accompli. Nous avons réalisé de très belles choses avec la construction et la rénovation de piscines, d'une nouvelle patinoire au Mesnil-Amelot, d'une crèche à Claye-Souilly, ou encore, de la Station numixs à Sarcelles, pôle de développement numérique majeur pour notre territoire. L'agglo a aussi investi dans la gestion du cycle de l'eau avec l'extension de la station d'épuration à Villeparisis et le lancement d'une étude sur le ruissellement pour prévenir les risques d'inondations lors des phénomènes de pluies intenses.

COMMENT TOUT CELA A-T-IL ÉTÉ POSSIBLE ?

Nous le devons à la richesse économique de notre territoire qui nous donne les moyens d'agir et à notre solidarité. Cette dernière se vérifie tous les jours entre nos quarante-deux communes, avec nos deux départements, la Région et l'État, et entre les acteurs privés et publics. Nous avons appris à mieux nous connaître et à jouer collectif au service de l'intérêt général et de territoire. Ce territoire, nous l'aimons tous et l'avons dans la peau pour reprendre le slogan de notre campagne de communication.

QUELS SONT LES PROJETS POUR DEMAIN ?

Ils sont nombreux. Nous travaillons particulièrement sur les transports, la connectivité, le logement dans un contexte de croissance démographique et la formation pour répondre localement aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi. Dans cet esprit, nous allons accueillir une cité scolaire internationale sur le Triangle de Gonesse. J'ai aussi à cœur de développer une offre d'excellence sur l'intelligence artificielle à la Station numixs pour en faire un atout pour notre territoire et pour nos jeunes.

ATTRACTIVITÉ ET VITALITÉ ÉCONOMIQUES : UN ENJEU POUR TOUS



Notre territoire bénéficie d'atouts uniques qui font son dynamisme : la présence de grandes entreprises, un réseau de transports dense qui s'étoffe à l'image de la future ligne 17 du Grand Paris Express et sa plateforme aéroportuaire, fenêtre sur le monde. Il héberge des filières d'activité dif-

férentes comme le numérique et l'agroalimentaire. Terre céréalière, Roissy Pays de France est présente sur toute la filière agroalimentaire. Pour la soutenir, l'agglomération a sanctuarisé 16 500 ha pour 30 ans, dans la Charte agricole et forestière du Grand Roissy.

Pleins feux sur les six secteurs prioritaires

- aéronautique et services aéroportuaires ;
- éco-construction;
- santé;

- agroalimentaire;
- événementiel;
- numérique.

200M SUR...

NUMÉRIQUE

Station numixs : c'est parti!

Ambition ? Réussir la transition numérique de l'agglo et transmettre les savoirs.

Comment ? La Station numixs et ses antennes de proximité, les numixs Labs, seront des

espaces dédiés à la sensibilisation des habitants aux usages numériques, à l'accompagnement des entreprises dans leur transformation digitale et

à l'incubation des entreprises innovantes.

Surface ? 2 550 m²

Où? À Sarcelles, sur le site du campus de l'IUT de CY Cergy Paris Université.

Pour qui ? Entreprises, startups, étudiants, porteurs de projet, citoyens.

EXPERIMENTATION ET REQUALIFICATION

La zone d'activité économique pont de la Brèche : un potentiel de mutation à explorer

Ambition ? Expérimenter la stratégie de diversification économique et monter en gamme dans les aménagements.

Comment ? Transformer et aménager cette zone pour accueillir des entreprises.

Superficie? 36 hectares

Où ? À Goussainville.

Pour qui ? Les entreprises en recherche d'implantation, issues des filières de

diversification.

4 LEVIERS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Adopter une nouvelle marque de territoire

« Le Territoire dans la peau » est la nouvelle signature de Roissy Pays de France. La campagne initiée en 2023 met en avant des chefs d'entreprise, des responsables économiques, commerçants, agents, habitants qui se sont engagés pour soutenir la démarche.

Transformer nos filières historiques

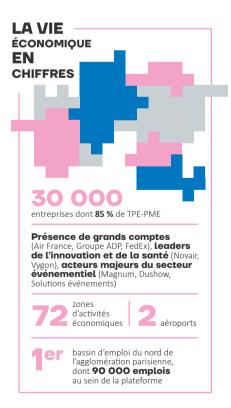
En route vers la transition écologique de l'aérien, l'aéronautique, l'aéroportuaire, la logistique, le BTP, l'agriculture.

Diversifier nos activités économiques

Six filières prioritaires sont identifiées pour mieux répartir l'activité économique sur le territoire et varier les ressources.

Soutenir la réindustrialisation

L'obtention du label Territoire d'industrie 2023-2027 : une 1^{ère} étape pour financer la mutation de l'économie locale et se réindustrialiser.



LA PROXIMITÉ, C'EST AUSSI LA SOLIDARITÉ

À vos côtés au quotidien. La proximité est une valeur précieuse. Au sein de notre territoire, elle rime avec solidarité financière et aide aux familles. Concrètement, elle se traduit par :

Une solidarité de l'agglo envers les quarante-deux communes.

Un soutien aux commerçants de proximité.

Un coup de pouce aux familles avec les Pass'agglo Culture, Sport et Transports scolaires.

SOUTENIR LES COMMUNES QUI INVESTISSENT DANS LE CADRE DE VIE

La solidarité intercommunale permet à tous les habitants de bénéficier d'équipements qui améliorent leur vie quotidienne. Pour offrir ce confort à tous, les communes, notamment les moins dotées, sont aidées.

18,8 M€ versés au titre de la dotation de solidarité communautaire entre 2020 et fin 2023. C'est un mécanisme financier qui répartit équitablement les ressources de l'agglomération entre les communes.

15,4 M© versés aux communes en soutien à l'investissement entre 2020 et fin 2023. Le fonds de concours aide les communes à financer leurs équipements publics de proximité. Il peut s'agir d'équipements sportifs et d'aménagement de l'espace public.

DYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Poumons des centres-villes, les commerçants de proximité bénéficient d'aides à l'implantation, à la digitalisation et à l'animation commerciale. Pour soutenir leur activité, l'agglo finance l'opération « cartes cadeaux » en partenariat avec la Fédération nationale des centres-villes.

Une remise immédiate de 20% est offerte à chaque commande d'une carte cadeaux digitale sur le site **commerces.roissypaysdefrance.fr**





DONNER UN COUP DE POUCE AUX FAMILLES

Les Pass'agglo sont des aides financières directes aux familles dans les domaines de la culture, du sport et des transports scolaires. L'autre bonne nouvelle ? Les aides sont cumulables !

Sortir, se cultiver

Notre territoire est doté de nombreuses associations culturelles. Elles contribuent à la cohésion sociale et au développement de l'intellect. Pour ces raisons, une aide de 60 € est accordée aux jeunes de -18 ans avec le Pass'agglo Culture.

12 660

coupons culture délivrés depuis

représentant 683 K€

Pratiquer un sport

La pratique sportive est essentielle pour la santé physique et mentale. Pour qu'aucun jeune n'y renonce pour des raisons financières, l'agglo participe à hauteur de 60 € aux frais d'inscription à un club sportif sur le territoire, par jeune.

66 855

jeunes en ont bénéficié depuis 2020

2.29 M€

d'aides depuis 2020

Prendre les transports

Le Pass'agglo Transports scolaires est une prise en charge partielle des frais de transports scolaires. Face aux hausses des tarifs d'Île-de-France Mobilités, la participation de l'agglo a été augmentée en 2023 / 2024 de manière à ce que le reste à charge reste identique pour les familles.

84 000

jeunes aidés depuis 2020

12,24 M€

d'aides depuis 2020

CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE À CLAYE-SOUILLY

À la rentrée 2025, une crèche ouvrira ses portes à Claye-Souilly. Construite à la place de l'ancienne gendarmerie, elle accueillera 40 berceaux et un relais petite enfance. Cet équipement attendu changera la vie de nombreux parents dépourvus de solutions de garde. Par ailleurs, la communauté d'agglomération a renforcé la capacité d'accueil avec l'achat de 31 berceaux à Saint-Mard et Compans.



RÉNOVATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Depuis 2020, de nombreux travaux ont été réalisés dans les équipements sportifs intercommunaux pour répondre aux besoins des habitants et les accueillir en toute sécurité. C'est le cas du complexe Plaine Oxygène qui a bénéficié d'une rénovation de sa piscine et de la construction d'une patinoire mais aussi de la piscine intercommunale située à Garges-lès-Gonesse.

10,6 M© d'investissements consacrés au complexe Plaine Oxygène

3,7 M destinés à la rénovation de la piscine Muriel Hermine à Garges-lès-Gonesse

9 M destinés à la réhabilitation et l'extension de la piscine Raoul Vaux à Gonesse



OUVERTURE D'UN HÔTEL DE POLICE INTERCOMMUNALE À LOUVRES



La sécurité est au cœur des préoccupations de tous. À l'agglo, la police est un service mutualisé, proposé aux communes volontaires. La police intercommunale couvre dix-huit communes avec des moyens humains et matériels mis en commun. Inauguré en juin 2024 à Louvres, le nouvel hôtel de police intercommunale répond au besoin d'une police de proximité pour mener des actions de prévention, de surveillance, de tranquillité et de sécurité. À noter également, la création d'un centre de vidéoprotection dans le commissariat de Sarcelles ainsi que la construction d'un poste de police au Mesnil-Amelot.

810 000 €

d'investissement financé à 45 % par l'agglomération et à 55 % par l'État, la Région Île-de-France et le Conseil départemental du Val-d'Oise.

Police municipale à caractère intercommunal

- > 33 à 44 agents entre 2020 et 2024
- > 2 d 5 agents de proximité entre 2020 et 2024

UN TERRITOIRE VIVANT, C'EST UN TERRITOIRE QUI RESPIRE ET INSPIRE

L'ÉNERGIE DES VILLES ET LE RESSOURCEMENT DES GRANDS ESPACES

Avec 362 000 habitants, des forêts et de grands espaces agricoles, l'agglo est riche d'un territoire divers qui vibre au rythme de la ville et de la nature. Elle soutient les projets des villes et veille à la préservation des espaces naturels. Face aux épisodes pluvieux intenses qui entraînent des inondations, notamment en Seine-et-Marne, elle anticipe les risques et agit dans la durée.





PRÉVENIR LES RISQUES D'INONDATIONS

Le réchauffement climatique se traduit par des sécheresses et des épisodes pluvieux aux lourdes conséquences humaines et matérielles. L'agglo a initié une étude de ruissellement sur le bassin versant de la Beuvronne pour mieux comprendre, évaluer et prévenir les risques.

Un modèle de calculs hydrauliques a analysé les pluviométries des épisodes météorologiques entre 2018 et 2021 (quantités, localisations et durées des précipitations) et a étudié les axes d'évacuation des eaux : champs, rivières et bassins de retenue.

Un plan de protection a été défini commune par commune- mise en place de bassins, de haies, de fascines, de fossés, de talus – et en concertation avec les agriculteurs et les promoteurs immobiliers. L'agglomération va poursuivre ses actions à hauteur de 5,1 M€ par an dont 4,1 M€ reversés aux syndicats compétents sur les 4 bassins versants du territoire et 900 000 € dédiés aux actions propres de l'agglomération.

LA MUSIQUE CLASSIQUE POUR TOUS

L'Orchestre Démos Roissy Pays de France est une concrétisation du programme Démos, Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, piloté par la Philharmonie de Paris. À qui s'adresse-t-il ? Aux jeunes éloignés de la culture qui souhaitent s'ouvrir à la pratique musicale. La durée du cycle est de trois ans.

ORCHESTRE AVANCÉ

40 jeunes bénéficiaires en 2023-2024
27 907 € de participation de l'agglomération pour l'année 2023/2024

ORCHESTRE DÉBUTANT

87 enfants inscrits en début d'année 3

96 625 © de participation de l'agglomération en année 2





LA QUALITÉ DE VIE, UN ENJEU AU QUOTIDIEN

Se sentir bien chez soi. Source d'attractivité et de bien-être, la qualité de vie est une priorité. Pour l'améliorer, l'agglo agit sur trois leviers :

Le logement. Roissy Pays de France mène une politique d'augmentation et d'amélioration du parc existant. Elle conduit des opérations de renouvellement urbain avec un soutien aux communes de plus de 60 M€, de diversification de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne.

Le cadre de vie. Une importance particulière est accordée à la qualité du cadre de vie, en veillant à la place de la nature et à la préservation des milieux naturels.

Les transports. Avec le Plan local de mobilité, l'agglo orchestre l'offre de transports. Elle finance les transports publics, soutient le transport scolaire, s'engage dans de grands projets comme la ligne 17 du Grand Paris Express et développe les mobilités douces.

DONNER DE NOUVELLES PERSPECTIVES À LA VILLE

La ZAC des Portes de la ville à Garges-lès-Gonesse est un bel exemple de rénovation urbaine et d'embellissement d'une entrée de ville. Inauguré le 4 octobre 2022, le quartier a fait peau neuve et abrite une mixité d'usages et de fonctions. Au menu : deux nouvelles rues piétonnes, des commerces de proximité, une moyenne surface, une halle de marché, une centaine de logements en accession à la propriété. Tout est à portée de main pour une vie facile.





L'extension de la station d'épuration de Villeparisis double la capacité de traitement et améliore la qualité de rejet des eaux dans la nature. Inaugurée le 14 mai 2024, la nouvelle installation bénéficie aux communes de Villeparisis, de Mitry-Mory et de Claye-Souilly.



communes bénéficiaires

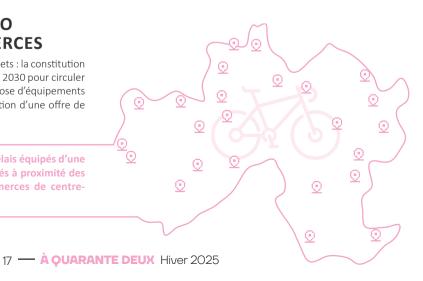
60 000 équivalents habitants

20 M par an depuis 2020 pour assurer la mise en séparation des réseaux d'eau pluviale et d'eau usée de la station d'épuration

BOOSTER L'USAGE DU VÉLO ET L'ACTIVITÉ DES COMMERCES

Le schéma directeur cyclable comprend trois volets: la constitution d'un réseau de dix-sept itinéraires cyclables d'ici 2030 pour circuler d'une commune à l'autre en toute sérénité, la pose d'équipements pour stationner en sécurité son vélo et la création d'une offre de services vélo

Parmi ces services : l'implantation de points relais équipés d'une borne de réparation vélo et d'arceaux sécurisés à proximité des commerces. Objectif ? Dynamiser les commerces de centrebourg en facilitant l'usage du vélo.



PROJETS PHARES À 2026 ET PLUS

02 SÉCURITÉ

Création d'un poste de police municipale à caractère intercommunal au Mesnil-Amelot

Pour rendre plus efficace le service rendu à l'habitant, un nouveau poste de police à caractère intercommunal va voir le jour au Mesnil-Amelot au premier trimestre 2025. Il permettra d'accueillir les effectifs qui augmentent tout en rééquilibrant l'offre entre les deux départements et en permettant une police de proximité pour les habitants de Seine-et-Marne grâce à la proximité de ce nouveau poste avec l'hôtel de ville en plein centre ville.



O1 EMPLOI

Tournée bus rebond pour l'emploi

Dans le cadre de la stratégie « emploi et politique de la ville », la tournée du bus « Rebond » a été mise en place afin d'aller à la rencontre des habitants en recherche d'emploi et éloignés des structures existantes telles que les maisons de l'emploi, les espaces emplois, les missions locales etc.



03 MOBILITÉ

Démarrage des travaux du pôle gare à Goussainville et à Arnouville

La restructuration de ces deux pôles a vocation à fluidifier l'intermodalité des transports, à aménager les abords des gares pour créer des continuités avec les quartiers et à offrir des espaces publics de qualité, piétonniers et végétalisés. Ces quartiers mixtes accueilleront des places de stationnement, des logements, des activités et des loisirs.

Ouverture de la médiathèque Simone Veil à Sarcelles

La médiathèque intercommunale d'environ 500 m² est implantée au sein de la maison de la Culture et de la maison des Arts. Dans celles-ci on trouvera également des espaces dédiés à l'enseignement de la musique et des arts plastiques, un auditorium, des espaces d'exposition et une cafétéria. L'auditorium, les espaces d'exposition ou certaines salles du centre pourront être utilisées pour la mise en œuvre des actions culturelles de la médiathèque. Les usagers de la médiathèque pourront également utiliser les espaces extérieurs aménagés.

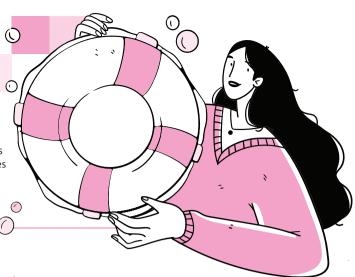




05 SPORTS

Rénovation de la piscine Raoul Vaux à Gonesse

En travaux depuis plusieurs mois, la piscine intercommunale Raoul Vaux située à Gonesse devrait rouvrir ses portes l'été prochain. Les habitants pourront profiter pleinement et en toute sécurité des nouveaux espaces rénovés.



06 EAU ET ASSAINISSEMENT

Protection de la ressource en eau avec la construction de la nouvelle STEP à Saint-Mard

Pour accompagner l'accroissement de la population des villes, l'agglomération doit construire de nouveaux équipements. C'est en ce sens qu'une nouvelle station d'épuration verra le jour à Saint-Mard, permettant ainsi de prendre en charge et traiter les eaux usées de la commune et garantir le rejet des eaux non polluées dans le milieu naturel.

08 NUMÉRIQUE

Déploiement de numixs Labs sur le territoire

Au sein de lieux de vie existants, un à trois numixs Labs ouvriront chaque année pour mailler le territoire et rendre accessible le numérique au plus grand nombre. Point relais de la Station numixs, maison du numérique de Roissy Pays de France, ils offriront aux habitants des tiers-lieux d'expérimentation, d'innovation, de co-création ainsi que de nouveaux services numériques comme des ateliers, workshop et afterwork.

07 CULTURE

Reconstruction du cinéma de L'Ysieux à Fosses

Le programme de démolition-reconstruction du cinéma intercommunal de l'Ysieux situé à Fosses permettra au public et aux professionnels de bénéficier d'un équipement fonctionnel, aux normes et qui permettra de déployer une politique culturelle ambitieuse en matière de cinéma et d'image. Le nouveau cinéma comprendra sur deux niveaux, deux salles de 157 et 73 places, une terrasse permettant des projections en plein air, un espace d'accueil plus convivial, une salle de médiation pour le travail avec les groupes et notamment avec le jeune public, ainsi que des bureaux et des installations techniques de dernière génération. Les espaces extérieurs, parvis et axes de circulation piétonniers, font également l'objet d'une étude de requalification. Son ouverture au public est prévue au dernier trimestre 2025.



CHEZ VOUS

Marly-la-ville > •

L'éclairage public passe en LED



La commune de Marly-la-Ville a bénéficié d'un fonds de concours de l'agglomération de 92 208 € TTC pour réaliser des travaux sur l'éclairage public. Outre la mise aux normes de l'installation, le passage en LED permettra de réduire les consommations d'énergie. Pour ce projet, la commune a

également bénéficié de 81360 € dans le cadre du fonds vert, dispositif inédit de l'État pour accélérer la transition écologique des territoires.

Mitry-Mory >

Des espaces publics plus agréables



Afin de financer l'aménagement de la place
Stalingrad et les abords de la mairie
annexe puis requalifier le
centre-ville de Mitry-le-Neuf
autour de l'école Elsa

Triolet, Roissy Pays de France a versé à la commune deux fonds de concours pour un montant de 760 607 € TTC.

Villiers-le-Bel > ●

Restauration de la « Petite Gare »



L'ancienne orangerie de la propriété De Besombes, aussi appelée « Petite Gare », doit son nom à un circuit ferroviaire en modèle réduit installé dans le parc dans les années 1980-1990. Ce site a besoin d'être restauré. La commune a sollicité l'agglomération pour l'attribution d'un fonds de concours de 47 714 € HT pour entamer des travaux sur la charpente, la couverture, les façades et les menuiseries extérieures de ce lieu emblématique.

Claye-Souilly >

Un nouveau self à Mauperthuis



Roissy Pays de France finance à hauteur de 50 % les travaux pour la construction d'un self-service au sein du groupe scolaire Mauperthuis. D'un montant de 40 122 € TTC, le fonds de concours attribué à la ville de Claye-Souilly permettra d'améliorer le confort des écoliers en leur offrant un self-service flambant neuf pour des pauses déjeuner dans de meilleures conditions.



Pour plus d'informations sur les travaux en cours rendez-vous sur roissypaysdefrance.fr/lagglo/le-territoire/les-travaux

points forts ? Rendez-vol

/ous aimeriez connaître leurs rêves d'enfant, leurs recettes contre le stress, la qualité qu'ils préfèrent chez les autres, leurs principaux points forts ? Rendez-vous sur le site de l'agglo ! La liste des gentilés des 42 communes est également disponible en ligne.



Viviane DIDIER

Maire d'Othis et conseillère déléguée en charge des Travaux de voirie



lignes, Viviane Didier rejoint très tôt le milieu associatif, notamment pour faire avancer les droits des femmes. Durant la scolarité de ses enfants, elle brave les hautes instances et se bat pour améliorer le bien-être des élèves à l'école, lorsque les classes sont surchargées. Avec d'autres parents, elle obtient en 2013 l'ouverture anticipée du lycée Charlotte Delbo de Dammartin-en-Goële. Tournée vers les autres, c'est tout naturellement que la jeune femme choisit de devenir assistante sociale. Au sein du conseil général de Seine-Saint-Denis, elle dirigera les services sociaux de Tremblay-en-France et Villepinte durant une trentaine d'années. « Je reste très attachée à ce

Animée par l'envie de faire bouger les

métier, éprouvant certes, mais gratifiant lorsque les personnes accompagnées retrouvent de l'autonomie », évoque-telle. Aujourd'hui à la retraite, Viviane a succédé à Bernard Corneille, ancien maire d'Othis, en janvier dernier. « Nous partagions les mêmes valeurs, dit-elle. Avec le conseil municipal et épaulée par l'agglo, je m'investis pour mettre en œuvre les engagements que nous avons pris ». Même si sa fonction d'élue occupe largement ses journées et parfois ses soirées, elle trouve toujours du temps pour assouvir sa passion de la lecture. Une façon aussi de donner libre cours à un autre de ses péchés mignons : les voyages. Originaire de Martinique. Viviane ne cache pas son goût pour les balades en bord de mer.





Sa ville c'est... -

– 6 809 Othissois et Othissoises* -



Djida DJALLALI TECHTACH

Maire de Villiers-le-Rel

Originaire d'une petite cité minière dans l'Est de la France, Djida n'a pas tardé à poser ses valises en Île-de-France et plus précisément à Villiers-le-Bel où elle crée une entreprise d'emballage. C'est dans cette ville du Val d'Oise qu'elle ancrera sa vie personnelle, professionnelle, mais aussi politique. Son mentor ? Didier Vaillant qui fut maire de la commune durant 15 ans. Alors que la loi du 6 juin 2000, visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions et mandats électifs, vient d'entrer en vigueur, Djida devient alors adjointe au maire en charge des Finances. « Devenir élue, alors que la parité est désormais ancrée dans la loi, c'est passer de l'ombre à la lumière. J'ai souvent eu des doutes, mais n'ai jamais baissé ma

garde ». Passionnée par les enjeux de politique publique, elle succède à Jean-Louis Marsac, en septembre dernier, et devient maire de Villiers-le-Bel. « Je garde le cap, animée par la détermination de faire aboutir des projets utiles aux habitants pensés avec eux qui vont durablement améliorer leur quotidien mais aussi préparer l'avenir de la commune. », souligne-t-elle en évoquant la création d'une maison des femmes, l'aménagement d'un parc agro-urbain ou la reconversion de l'hôpital en écoquartier. À 55 ans, cette élue de terrain entame souvent ses journées-marathon par une séance de boxe dans les locaux de l'association Ladies cardio boxing. Preuve que l'on peut être une femme de combat.



Sa ville c'est...

— 28 954 Beauvillésois et Beauvillésoises*



INFORMATION



Retrouvez l'ensemble des événements organisés sur le territoire grâce à votre agenda en ligne sur **events.roissypaysdefrance.fr**

Fiers de nos champions!

Comme chaque année, l'agglo a organisé une soirée de gala pour récompenser les sportifs du territoire éligibles à l'attribution d'une bourse intercommunale. Lors de la soirée organisée le 5 décembre dernier, 71 athlètes ont été récompensés répartis dans 14 disciplines. Mention spéciale à nos sportifs ayant participé aux JO Paris 2024. Pour cette édition 2024, l'enveloppe allouée aux sportifs s'élève à 107 300 euros.



Revivez la soirée sur roissypaysdefrance.fr



Au musée ARCHÉA, ça en jette!



L'archéologie ne s'intéresse pas qu'aux trésors. On fouille pour découvrir et étudier toutes les traces laissées par les populations du passé. Les déchets sont les vestiges les plus courants et représentent une source d'information précieuse pour les archéologues. C'est

ce que la nouvelle exposition « Ça en jette! Quand l'archéologie s'intéresse à nos déchets » met en lumière du 15 mars au 16 novembre 2025 au musée ARCHÉA!



Toutes les informations sur archea.roissypaysdefrance.fr

Préparez-vous pour l'EKIDEN!



Vous l'attendiez ? L'EKIDEN de Roissy Pays de France est de retour pour une 5° édition, le 6 avril 2025, au Golf international de Roissy ! Cette course en relai de six équipiers s'effectue sur une distance marathon (42,195 km). C'est l'occasion de partager un moment convivial et sportif. Si depuis 2024, l'épreuve est devenue qualificative aux championnats de France d'athlétisme pour les clubs participants, elle reste accessible à tous. Attention, le nombre d'équipes est limité, alors ne tardez pas à vous inscrire!

Ü

 Tous les détails de la course et lien d'inscription sur roissypaysdefrance.fr

Apprenez le patin à vos tout-petits



Pour le plus grand plaisir des amateurs de glisse, les deux patinoires intercommunales à Garges-lès-Gonesse et au Mesnil-Amelot ont rouvert leurs portes depuis septembre. Mais saviez-vous qu'il existe des créneaux réservés à l'apprentissage du patin pour les enfants ? Rendez-vous à la patinoire à Garges-lès-Gonesse le dimanche matin de 9h30 à 11h30!



Plus d'informations sur roissypaysdefrance.fr

9^e édition des Nuits de la lecture

Célébrez le plaisir de lire du 23 au 26 janvier 2025 à l'occasion des Nuits de la lecture ! Amateurs de livres, venez profiter de quatre soirées sur le thème des patrimoines : qu'il soit intime, collectif, culturel ou en tant que lieu et bâtiment. Sur le territoire, c'est à Vémars que ça se passe ! Rendezvous à la maison François Mauriac pour une présentation du fonds Mauriac suivi de lectures de textes de ce grand auteur par la compagnie « Le Théâtre de la Vallée ». Un événement gratuit et ouvert à tous.



Informations pratiques sur events.roissypaysdefrance.fr

AGENDA

JANVIER

Spectacle « L'autre de moi »

- (DIMANCHE 19 JANVIER À 11H
- O MUSÉE INTERCOMMUNAL ARCHÉA

L'Autre de Moi puise dans les berceuses qui surgissent du corps lié à l'écoute et au toucher. L'expression vocale est associée à une empreinte visuelle et tactile. Se produisent alors des instants de rêverie : le façonnement de la glaise traversé par le chant, un corps-à-corps partagé entre les deux interprètes chanteurs, musiciens et pétrisseurs. À l'issu d'un premier spectacle au musée ARCHÉA, les (très) jeunes spectateurs pourront mettre eux-mêmes la main à l'argile.

Gratuit, dès 18 mois, 30 minutes. Par la compagnie ACTA.

Réservation conseillée au 01 34 09 01 02 ou sur archea.roissypaysdefrance.fr

Spectacle « Alice du quartier des merveilles »

- (MERCREDI 29 JANVIER À 15H
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE AIMÉ CÉSAIRE À VILLIERS-LE-BEL

Un jour qu'Alice s'ennuie dans son quartier, voilà qu'un lapin blanc vêtu d'un survêtement et d'un chronomètre passe près d'elle en courant...

Avec Mathilde Parmentier.

Dès 6 ans, durée 1h, réservation conseillée.

Dans le cadre du dispositif "Le Piccolo théâtre" du Théâtre de la Vallée.

FÉVRIER

Atelier dessin avec Mathilde Van Gheluwe

- (MERCREDI 12 FÉVRIER À 15H
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LE CUBE GARGES

L'illustratrice de la série Magda, Cuisinière intergalactique (Sarbacane), anime un atelier de dessin qui s'annonce exceptionnel. À ne pas manquer.

Dès 12 ans, durée 2h, réservation conseillée.

Dans le cadre du festival Les Mycéliades.

Live de poche Concert - Rencontre

- (SAMEDI 1^{ER} MARS À 16H
- LUDO-MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE GEORGE SAND À DAMMARTIN-EN-GOËLE

Descendant de la famille du plus grand nom que le jazz manouche ait connu, Steven Reinhardt a la guitare dans le sang.

Durée 1h30, réservation conseillée.

En partenariat avec l'association À Qui Le Tour.

Rendez-vous sur **mediatheques.roissypaysdefrance.fr** pour découvrir les événements organisés dans vos médiathèques.

BONNE ANNÉE



Le Territoire dans la peau



Roissy Pays de France